

PRIME INFLATION !



Faisons-nous entendre !



Lors du Comité Social Territorial du 7 Novembre 2023,
le Maire a décidé de ne pas verser **LA PRIME
INFLATION** au personnel de la ville et du CCAS.

La FSU a déposé un préavis de grève pour la journée du
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023.

**Manifestez à nos côtés POUR
LE VERSEMENT DE LA PRIME INFLATION.**

LA FSU TERRITORIALE

- ✚ **NOUS AVONS TENTÉ LE DIALOGUE** mais le Maire s'obstine !
- ✚ **LA SEULE RÉPONSE QU'IL NOUS RESTE POUR NOUS FAIRE ENTENDRE**, c'est de manifester notre mécontentement et de rendre publiques nos revendications !

Il s'agit d'une rupture d'égalité et d'une mesure discriminatoire évidente, les fonctionnaires territoriaux ne sont pas des fonctionnaires de seconde zone !

La reconnaissance des agents dans l'accomplissement de leurs missions et leur engagement quotidien doit être une priorité absolue.

C'est pourquoi votre syndicat FSU Territoriale appelle **l'ensemble des agents de la collectivité et les organisations syndicales à s'unir pour mener le combat** lors de la journée de grève du 17 Novembre prochain.

**le VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023, TOUTES & TOUS
EN GRÈVE & MANIFESTATION**

Rassemblement à 8h30 dans la cour de L'HÔTEL DE VILLE,

PRIME INFLATION !

**POUR LES AGENTS DE LA VILLE
ET DU CCAS DE DOUAI :**

C'est NON !

**Le Maire refuse de verser cette prime au motif
que la ville n'a pas d'argent !!!**

Il estime la dépense à 400 000



**NOUS NE FAISONS PAS L'AUMONE,
NOUS MERITONS LE RESPECT**

Cette prime vient compléter les mesures générales de revalorisation des rémunérations dont la mise en œuvre est intervenue à compter du 1^{er} juillet 2023.

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700€	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Une seule journée peut suffire : UNISSONS-NOUS ! Nous devons montrer qu'ensemble nous sommes capables de défendre nos droits d'une même voix !

LA FSU TERRITORIALE
engagé-es **AU QUOTIDIEN**